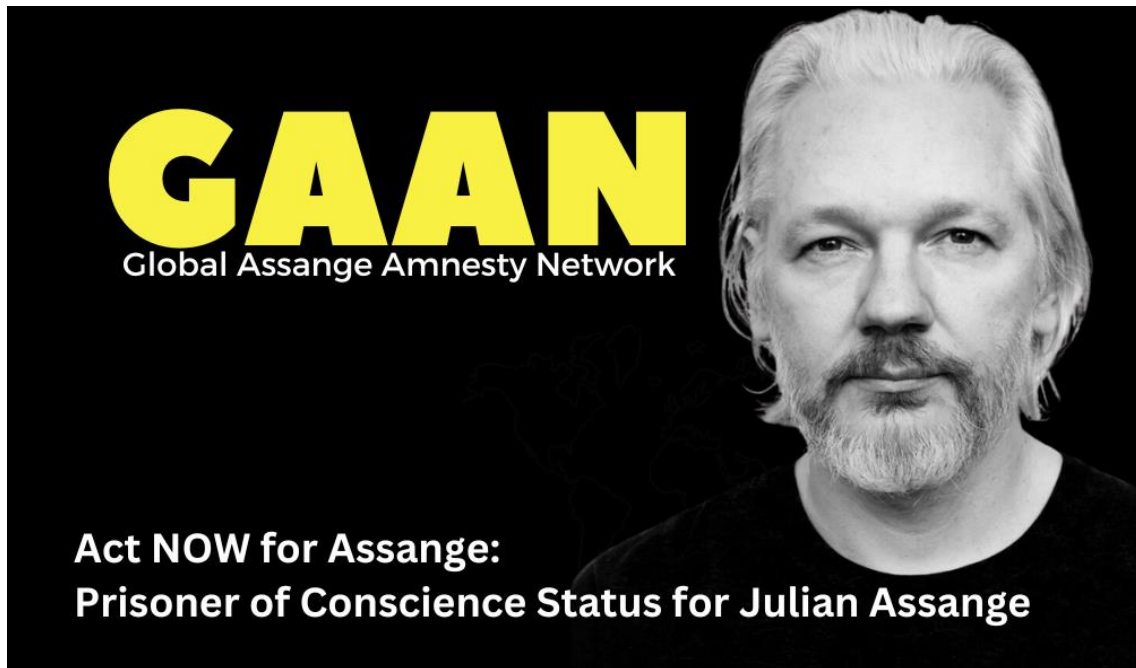


AGISSEZ MAINTENANT : DEMANDEZ À AMNESTY INTERNATIONAL D'ACCORDER À JULIAN ASSANGE LE STATUT DE PRISONNIER D'OPINION RÉTROACTIVEMENT AFIN D'OBTENIR SA GRÂCE PAR LES US ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LE MONDE ENTIER



Chère Agnès Callamard et membres du Secrétariat international d'Amnesty International,

Nous célébrons la libération de Julian Assange après 5 ans d'incarcération au HMP Belmarsh, une prison à haute sécurité au Royaume-Uni, où il a beaucoup souffert tout en étant innocent.

Le rôle joué par Amnesty International pour inciter les États-Unis à abandonner leurs accusations politiquement motivées, avec l'aide du Royaume-Uni, et la détermination des observateurs juridiques d'Amnesty International à assister aux procédures judiciaires, malgré les obstacles qui les empêchent de contrôler la justice, sont dûment notés et félicités.

Cependant, pour obtenir sa liberté, les États-Unis d'Amérique ont contraint Julian Assange à signer un accord de plaidoyer le poursuivant en vertu de la loi sur l'espionnage, ce qui a abouti à la criminalisation des pratiques quotidiennes des journalistes.

L'accord de plaidoyer américain a rendu la plupart des accusations portées dans le processus d'extradition sans fondement. Les États-Unis ont notamment inclus une déclaration critique selon laquelle aucun préjudice n'avait été causé à qui que ce soit par les documents publiés par Wikileaks.

Avant sa libération, Julian Assange répondait clairement aux critères d'un prisonnier d'opinion tels que définis par Amnesty International (comme le démontre le rapport [GAAN](#)). Le fait qu'il ait été libéré de son supplice en prison et qu'il ne risque plus d'être extradé vers les États-Unis ne rend pas cette demande de révision et d'attribution de prisonnier d'opinion moins importante.

La section espagnole d'Amnesty International a adopté une résolution le 21 avril 2024 pour faire de Julian Assange un POC, reflétant le sentiment majoritaire des membres d'Amnesty International en Espagne. Le 24 juin 2024, le président du conseil d'administration d'Amnesty International Royaume-Uni a écrit au conseil d'administration d'Amnesty International pour demander un examen des preuves relatives à la protection de Julian Assange en réponse à une demande de la campagne menée par des militants d'Amnesty International au Royaume-Uni pour la liberté de la presse & Julian Assange.

Amnesty International doit déclarer rétroactivement Julian Assange un prisonnier d'opinion car cela :

- Aidera à exonérer Julian, en ajoutant du poids à sa demande de grâce américaine.
- Soulignera les déclarations d'Amnesty International selon lesquelles la procédure d'extradition était politiquement motivée et utilisée pour attaquer, emprisonner et réduire au silence un rédacteur en chef d'un média pendant de nombreuses années, au mépris de ses droits humains.
- Permettra à Amnesty International de réaliser sa priorité la plus importante, la « liberté d'expression », comme indiqué dans le cadre stratégique mondial d'Amnesty International.
- Fera écho à l'inquiétude des avocats, des organisations de défense de la liberté de la presse et des droits de l'homme qui reconnaissent ce précédent potentiellement dangereux qui peut être utilisé pour interdire et poursuivre en justice les journalistes qui rapportent des crimes de guerre et des violations des droits de l'homme dans l'intérêt public.
- Symbolisera et amplifiera la nécessité de contester les poursuites contre le journalisme en vertu de la loi américaine sur l'espionnage.
- Aidera à faire campagne pour la liberté de la presse afin d'empêcher l'influence mondiale des États-Unis ou de tout autre pays cherchant à faire taire la presse dans ce qui est devenu le cas le plus important du XXIe siècle.

J'approuve le rapport GAAN et sa demande de faire de Julian Assange un prisonnier d'opinion.

Lien vers le rapport GAAN :

<https://drive.proton.me/urls/TQEVR42FZ8#tV0tWDUwrLOb>

Cordialement,